



## FAIRE UN DON PAR VIREMENT POUR SOUTENIR LE TELETHON

Vous souhaitez effectuer un don par virement pour soutenir une animation locale dans le cadre du Téléthon. Vous trouverez, ci-dessous, les informations nécessaires à **l'émission de votre versement** :

1) Par obligation de transparence et de justification de l'origine des fonds perçus, nous vous remercions d'indiquer impérativement dans **le libellé de votre virement** :

- le **NOM** de votre entité (association/entreprise/fédération...)
- Et le **n° de l'animation** transmis par votre contact à l'AFM-TELETHON  
*Exemple : ECOLE J.CURIE - 044Z001*

2) Afin que votre versement soit intégré à la collecte locale du Téléthon, votre virement doit être crédité sur le compte de l'AFM-TELETHON **entre le 1<sup>er</sup> juillet et avant le 28 février**.

A l'issue de votre don, une **copie de votre avis de virement** devra être remis à votre contact à l'AFM-TELETHON.

Ci-dessous, le RIB à utiliser pour effectuer votre versement.

Titulaire du Compte <i>Account Owner</i>							
<b>ASS FRANCAISE CONTRE LES MYOPATHIES</b>							
1 RUE DE L'INTERNATIONALE							
91000 EVRY-COURCOURONNES							

IBAN – Identifiant international de compte (International Bank Account Number)							BIC - Identifiant international de l'établissement <i>Bank Identifier Code</i>
FR76	1680	8000	0110	0095	6841	034	GAILFRP1XXX

RIB – Identifiant national de compte				Domiciliation
ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB	eZyness
16808	00001	10009568410	34	115 rue de Sèvres 75006 Paris

**AFM-TELETHON -> SIRET : 775 609 571 00739 / CODE APE : 8899B / RNA : W751009193**

**POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS :**  
**CONTACTEZ LA COORDINATION TELETHON DE VOTRE SECTEUR**